

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Commissariat général
au développement durable

Météo-France

Décision du 12 mars 2018 portant prorogation du comité technique spécial de service de la direction technique

NOR : TRED1810623S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 93-861 du 18 juin 1993 modifié portant création de l'établissement public Météo-France;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu la décision du 2 septembre 2015 portant création de comités techniques spéciaux de service et de groupe de services au sein de l'établissement public Météo-France;

Vu le document d'organisation générale de Météo-France en date du 1^{er} janvier 2018,

Décide:

Article 1^{er}

En application de l'article 11 du décret du 15 février 2011 susvisé et à la suite de la réorganisation au 1^{er} janvier 2018 de la direction technique créant deux directions distinctes de plein exercice et de même périmètre – direction des systèmes d'information et direction des systèmes d'observation –, le comité technique placé auprès du directeur technique demeure compétent jusqu'au renouvellement général prévu en décembre 2018. Le mandat des membres de ces instances est maintenu pour la même période.

Article 2

Le comité est présidé par M. Emmanuel LEGRAND, chargé de mission auprès de la direction générale.

Article 3

Le membre du comité ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines est M. Sébastien ROLLAND, responsable du département des ressources humaines de la direction du centre de Toulouse.

Fait le 12 mars 2018.

Pour le président-directeur général
de Météo-France et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
PIERRE ROUX